



HAL
open science

L'ANCRAGE DES JEUNES PERIURBAINS DANS LEUR TERRITOIRE DE VIE

Catherine Didier-Fèvre

► **To cite this version:**

Catherine Didier-Fèvre. L'ANCRAGE DES JEUNES PERIURBAINS DANS LEUR TERRITOIRE DE VIE. Colloque de l'ASRDLF 2012, Association de Science Régionale De Langue Française, Jul 2012, Belfort, France. halshs-01145948

HAL Id: halshs-01145948

<https://shs.hal.science/halshs-01145948>

Submitted on 27 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Association de Science Régionale De Langue Française



Industrie, villes et régions
dans une économie mondialisée



L'ANCRAGE DES JEUNES PERIURBAINS DANS LEUR TERRITOIRE DE VIE

DIDIER FEVRE Catherine

Paris Ouest Nanterre La Défense

GECKO

catherine.didier-fevre@wanadoo.fr

Résumé :

Les jeunes vivant dans le périurbain situé au sud-est de l'agglomération parisienne présentent un attachement différencié à leur territoire. Des hypothèses d'interprétation à cet ancrage différentiel sont examinées dans cet article, réalisées à partir de trente entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes. La durée de résidence dans la commune comme l'âge auquel le jeune est venu s'y installer ainsi que l'hypothèse d'un ancrage familial dans la commune ont pu apparaître, dans un premier temps comme des clés d'analyse pertinente mais qui ont montré rapidement leurs limites. Aussi, il semble que c'est plus du côté de l'offre de services présents dans ces communes périurbaines qu'il faut chercher une explication à un attachement plus ou moins prononcé au territoire. Malgré tout, l'ancrage dans un territoire de vie est quelque chose de très complexe puisqu'il pose la question de l'identité. L'adolescent, en pleine période de questionnement, doit chercher un compromis entre ancrage et émancipation.

Mots clés :

migration, ancrage, territorialité, jeunes, périurbain

Classification : JEL

L'ANCRAGE DES JEUNES PERIURBAINS DANS LEUR TERRITOIRE DE VIE

INTRODUCTION

Dimanche 8 janvier 2012, 15 heures, salle des fêtes de Domats. Le maire préside la traditionnelle cérémonie des vœux, à laquelle ont été conviés les habitants. Un mot d'accueil est réservé aux nouveaux arrivants. C'est grâce à eux que la commune affiche une croissance démographique largement positive (+ 2,9% entre 1999 et 2008). Dans ce village d'un peu plus de 800 habitants, situé dans le nord de l'Yonne, les populations venues de l'extérieur du département comptent pour plus de 50% des nouvelles arrivées. C'est pourquoi la commune a changé de statut dans le nouveau zonage des aires urbaines présenté par l'INSEE à l'automne 2011. Domats est ainsi passé du statut de commune rurale à celui de périurbaine au titre de commune multipolarisée des grandes aires urbaines. Sa situation limitrophe avec le département du Loiret et sa proximité (10 km) avec la Seine-et-Marne comme avec le pôle urbain sénonais (21 km) en font un espace attractif pour des actifs des bassins d'emploi de Sens, de Montereau-Fault-Yonne ou de Montargis.

Ce mouvement de périurbanisation n'est pas propre à cette commune mais à l'ensemble du nord de l'Yonne. L'aire urbaine de Paris mord désormais largement sur le département et celle de Sens ne cesse de s'étendre. C'est pour réaliser leur « *désir de vert* » (Urbain, 2002) et pour donner à leurs enfants un environnement plus sain que les familles plébiscitent le périurbain. Dans le contexte du vieillissement de la population, le périurbain se singularise. Il compte plus de trois jeunes pour deux personnes âgées (Sophie Louargant et Emmanuel Roux, 2010). C'est donc bien l'espace de la jeunesse. Si les enfants (Isabelle Danic, Olivier David, Sandrine Depeau, 2010) ou même les étudiants (Armelle Choplin et Matthieu Delage, 2011) ont déjà fait l'objet d'études, il n'en est pas de même des jeunes périurbains en âge d'être scolarisés en lycée. Ceux qui habitent le périurbain posent la question de l'ancrage (Jean Rémy, 1996 ; Nathalie Ortar, 2005) dans un territoire choisi, pour eux, par leurs parents. Ces adolescents doivent trouver leurs repères dans ce territoire (Guy Di Méo, 2000) alors qu'ils sont en train de vivre un âge charnière. Celui-ci est marqué par la disparition des anciens repères liés à l'enfance et par l'élaboration de nouveaux qui vont leur permettre de devenir un homme ou une femme.

La place des jeunes dans des communes situées aux franges de l'agglomération parisienne questionne les élus. Les représentants du SIVOM du Gâtinais en Bourgogne témoignent de l'embarras dans lequel ils sont pour traiter de la jeunesse du périurbain. Après avoir mandaté le cabinet *Ernst and Young* pour réaliser une vaste enquête en 2010 sur le futur des communes du territoire du SIVOM, ils ont fait l'amer constat que les jeunes n'avaient quasiment pas rempli le questionnaire, au contraire des retraités qui avaient massivement répondu. Tel est le paradoxe d'une enquête portant sur l'avenir d'un territoire et qui ne rend pas compte des désirs de la population juvénile !

A partir de trente premiers entretiens semi-directifs menés auprès des lycéens des bassins de Sens, de Melun et Provins, il s'agit d'évaluer l'ancrage territorial des jeunes pour comprendre les processus d'attachement à un lieu.

Comment, au travers de leurs pratiques, se traduit l'ancrage territorial des adolescents à leur commune périurbaine ? Quels dispositifs ou conditions favorisent ou non cet attachement à la commune ?

Résider dans une commune périurbaine est vécue de manière différenciée par les jeunes. Selon les cas, ils manifestent un attachement ou un rejet du choix résidentiel fait par leurs parents. Ce différentiel d'appropriation du territoire questionne et nous proposerons ici des hypothèses d'analyse pour en rendre compte.

1. VIVRE EN PERIURBAIN : ENTRE MALEDICTION ET BONHEUR

1.1 Vivre le périurbain au temps présent

« *Champigny ? C'est Marly-Gomont¹ ! J'habite tout en haut. Y'a pas grand-chose. Juste derrière, y'a que des champs. (...) Quand je retourne sur Paris, si je dis : « J'habite dans le 89 ». Les gens ne comprennent pas. C'est un coin perdu. Au début, c'était bien. On avait de l'espace. Avec le temps, on voit qu'il y a rien. Ça démoralise. Depuis que je suis ici, tous les jours, je suis énervé ! »* Ainsi s'exprime Charly (Champigny-sur-Yonne, 17 ans, 3 ans de résidence) à propos de sa localisation résidentielle. A la question de son appartenance au territoire de résidence, il préfère se dire « être du 91 » plutôt que du 89 « *C'est là où y'a eu tous les détraqués² !* » Il rajoute qu' « *En plus, à Champigny, y'a pas mal de personnes âgées et un asile psychiatrique !* » Le discours d'Ange (Pont-sur-Yonne, 16 ans, 3 ans de résidence) va dans le même sens : « *Si je suis de Pont ! Jamais de la vie ! Je suis pas de Pont, je suis de la région parisienne !* » Alan (Marolles-sur-Seine, 15 ans, 2 ans de résidence) dit aussi : « *Je me sens pas de Marolles. J'ai toujours vécu dans la cité. (...) Je suis pas habitué.* » Il profite du fait que sa mère continue de travailler dans une maison de retraite à Orsay pour retourner, tous les 15 jours, aux Ulis retrouver ses copains pendant le week-end. Il veut d'ailleurs, dans le futur, « *habiter dans la région parisienne* », estimant que Marolles n'en fait pas partie. Laetitia (Montigny-Lencoup, 18 ans, 7 ans de résidence), même si elle réside dans le périurbain depuis plus longtemps que les garçons précédents, ne s'estime pas « *de Montigny* » : « *C'est mitigé. Ça fait 7 ans mais bof. J'ai passé une trop grande partie de ma vie à Vitry.* » Elle regrette le choix de ses parents même si elle le comprend. « *Ce qui me manque le plus : le brouhaha, l'activité : des choses familières.* »

Les communes périurbaines ne comprennent pas que des jeunes qui regrettent le choix résidentiel de leurs parents. Un certain attachement se manifeste chez d'autres.

Tony (Marolles, 16 ans, 16 ans de résidence) est de ceux-là. « *C'est un petit village. Y'a beaucoup de jeunes. Y'a tout ce qu'il faut : épicerie, terrains de basket, de foot. On peut se baigner dans la Seine. Y'a un bar et une pizzeria, y'a tout ! Pas besoin d'aller à Montereau pour acheter un paquet de chips !* » Il affiche son ancrage territorial par la dénomination MCZ. MCZ signifie Marolles City Zoo. C'est la signature qu'il a choisi pour envoyer des messages sur Facebook. Ces initiales viennent d'un groupe de *street art* né dans les années 90 à Montreuil (OC MCZ). Avec ses copains, Tony a repris les initiales à un détail près : le M désignant Marolles. C'est une manière de « *se moquer des jeunes des grandes villes (Provins, Melun et Paris)* ». Florian (Sergines, 16 ans, 11 ans de résidence) estime être « *un gars de Sergines* » car « *Je suis là depuis longtemps. Je connais un peu tout le monde là-bas.* » Pour poster ses vidéos de jeux sur *youtube*, il a choisi un pseudo (Floflo89140³) faisant référence à son ancrage territorial par le biais de son code postal. Cette pratique peut être rapprochée d'une autre qu'il est facile de constater quand les jeunes communiquent leur adresse mail. Très souvent, une référence à un code postal ou à un département y figure quand il ne s'agit pas d'une référence à l'année de naissance.

¹ Référence à la chanson de Kamini. *Marly-Gomont*, 2006. <http://www.kamini.fr/>

² Charly fait référence à Emile Louis, à Jean-Pierre Treiber.

³ <http://www.youtube.com/user/Floflo89140>

L'attachement au village se manifeste par le biais des photographies prises par les jeunes. Afin de représenter au mieux leur commune périurbaine, les trois jeunes de Montigny-Lencoup ont choisi l'église. Il semble que ce soit un élément identitaire fort. Katia (17 ans, Montigny-Lencoup, 15 ans de résidence) accompagne sa photographie du commentaire suivant : « *J'ai choisi l'église car elle est le centre du village et juste en face de ma maison. Je l'ai toujours vu chaque matin dès mon réveil depuis que je suis toute petite. Elle a une symbolique pour moi. La neige représente ma saison favorite, l'hiver. De plus la neige donne un charme tout particulier à son environnement et elle me fait rêver comme les enfants.* »



Eglise de Montigny-Lencoup (77)

L'attachement de Baptiste (Marolles, 17 ans, 17 ans de résidence) est bien résumé dans ce qu'il dit « *Quand je pars longtemps⁴ de mon village, je suis super content de le revoir. C'est là que j'ai tous mes repères, ma maison.* » La maison occupée par les jeunes tient une place importante. Laetitia (Montigny-Lencoup, 18 ans, 7 ans de résidence) estime posséder « *un certain attachement à la maison* » choisie par ses parents. Les jeunes appréciant le moins leur commune de résidence font très souvent allusion à la « *qualité de vie* » du logement occupé actuellement. Ange (Pont-sur-Yonne, 16 ans, 3 ans de résidence) apprécie le fait que la maison soit « *grande* » et qu'il occupe la plus spacieuse des chambres.

⁴ Deux ou trois semaines pendant l'été passées « *dans le Sud* ».

Junior (Soucy, 17 ans, 3 ans de résidence) a choisi pour symboliser ses loisirs la photographie suivante : « *C'est la maison de mon père. C'est ma demeure. Ca résume tout : il y a un panneau de basket (qu'on ne voit pas sur la photo. Il vient d'être démonté par le père de Junior suite aux plaintes de voisins qui trouvent que cela fait trop de bruit quand Junior joue. Le panneau de basket devrait être réinstallé plus loin) et mon studio⁵.* »



La maison de Junior à Soucy (89)

Le fait d'habiter dans une maison, en être propriétaire est régulièrement mis en avant par les adolescents. Marie (Brannay, 17 ans, 3 semaines de résidence) vient de quitter Villeneuve-la-Guyard, une autre commune périurbaine après 8 ans de résidence, pour emménager dans une maison de 140 m² avec 6 chambres. « *Ca change de l'appartement !* » dans lequel il n'y avait que 3 chambres. « *Du coup, il y a une chambre pour tout le monde !* » Même si le terrain est bien équipé (1200 m² avec un bassin avec des poissons, une terrasse en bois pour pouvoir mettre une piscine l'été), elle pense qu'elle ne pourrait pas s'habituer à la nouvelle commune. Elle se projette dans le futur et ses parents ne sont pas les derniers à l'y inciter. « *Ils disent : Je vais être majeure. Je vais bientôt partir. Ils ont besoin de faire leur vie. Il faut qu'ils pensent à eux.* »

1.2 S'imaginer ou non un futur périurbain

L'exercice de prospective est difficile pour un adolescent. Il a d'autant plus de mal à imaginer son futur qu'il est en pleine période de questionnement à propos de son orientation professionnelle. Trois types de comportement apparaissent toutefois lors des entretiens menés.

- Tout faire pour rester

Tony (Marolles, 16 ans, 16 ans de résidence) fait partie de ses jeunes ancrés dans son territoire périurbain et qu'il n'a pas envie de quitter. « *Quand les grands vont partir, on sera les grands de Marolles.* » Il imagine son avenir de la sorte. Après une « *seconde générale foirée* », il pense faire un baccalauréat professionnel maintenant au Lycée Malraux de Montereau-Fault-Yonne. Il est persuadé qu'il n'aura pas de mal à trouver du travail « *dans le coin ou au maximum pas plus loin que Paris.* » Il compte sur son père, qui travaille à Paris comme électricien, pour lui trouver du travail. Tony est très attaché à Marolles : « *Je suis le petit asiatique de Marolles. Tout le monde se connaît. On est bien à Marolles. C'est tranquille. C'est une bonne petite campagne.* »

⁵ Junior fait référence à son studio d'enregistrement. Il y joue de la guitare, du piano et du beatsmaker (une tablette de mixage).



Source : <http://www.carnaval-sergines.fr/>

Noémie (Sergines, 17 ans, 17 ans de résidence) est d'accord avec l'expression « *ancrée* » et « *enracinée* » pour désigner son attachement à Sergines. Elle se sent très intégrée à Sergines dans le groupe des anciens habitants. Elle a une vision très positive de l'ambiance dans le village : « *Toutes les générations s'entendent. On se parle tous, on va chez les uns et les autres boire un coup. C'est convivial.* »

L'harmonie comme le Carnaval sont des moments fédérateurs pour elle. Elle y participe en tant que clarinettiste dans l'orchestre et pour la préparation des chars en roses de papier du Carnaval. Cette année, elle a même été élue la reine du carnaval, après avoir été à deux reprises dans le passé demoiselle d'honneur !

L'année prochaine, elle veut faire une formation en alternance dans le domaine du tourisme (BTS tourisme à Provins). « *J'ai pris une formation, pas loin de chez moi. Je me vois pas partir. Je sais pas. Ça va bien le temps des vacances mais partir, c'est pas mon truc.* » « *Ça me dérangerai de partir, de faire payer mes parents pour l'école, l'internat.* » Sa sœur a fait ses études (BEP et Bac Pro) à Dijon dans un lycée privé (Sainte-Bénigne). « *Ça a été très dur de partir.* » Aujourd'hui, elle travaille depuis un an dans un hôtel à Sens. Elle (21 ans) a eu du mal à trouver du travail. Noémie se voit faire pareil que sa sœur même si elle se sent prête à aller plus loin (Paris), à la condition de revenir le soir à Sergines. « *Ma cousine et son copain habitent à Sergines et travaillent à Paris. Ils reviennent tous les soirs.* » Ils prennent le train à Pont-sur-Yonne. Noémie met en avant comme explication à son non désir de partir : « *Je pourrais ! Mais, ça me dit rien de partir. Si je pars, je perds le contact avec mes amis, ma famille. Je pourrais plus faire Carnaval !* »

Florian (Sergines, 16 ans, 11 ans de résidence) est plus pragmatique. Il présente deux alternatives à son avenir. Idéalement, il voudrait être animateur de 3D. Dans ce cas, il va « *être obligé de partir* » à la fois pour faire ses études (il sait qu'il existe des écoles spécialisées dans différentes régions mais n'est pas capable d'être plus précis) et pour ensuite exercer ce métier. Sinon, il fera de la maintenance informatique : « *monter des PC, en réparer* ». Si c'est le cas, il fera ça « *dans le coin* ».

- **Partir pour revenir**

Brandon (16 ans, Marolles, 13 ans de résidence) qui se dit « *de Marolles* ». « *Au bout d'un moment, j'ai l'habitude. C'est comme ma maison. C'est ma vie.* » Il se voit plus tard archéologue. Quand je lui dit qu'il va devoir partir de Marolles, il ne nie pas la réalité mais m'annonce « *J'aurais ma résidence secondaire à Marolles.* »

Baptiste (Etigny, 19 ans, 19 ans de résidence) est content d'habiter à Etigny. Il s'y sent bien. Il met en évidence la convivialité qui y règne. S'il est ancré dans le territoire, cela ne l'empêche pas de se déplacer beaucoup. Il appartient à un club de handball. Cette activité le mène jusqu'en Côte d'Or ou dans la Nièvre. Il est plus attiré par Dijon que Paris. Il a passé des concours d'entrée aux Beaux-Arts à Dijon, Rennes et Rouen. Il a le souhait de revenir à Etigny, une fois ses études terminées. Il évoque les métiers de restaurateur ou de peintre de décoration (frises) qu'il estime pouvoir mener plus tard en résidant à Etigny.

- **Partir pour de bon**

« *J'ai très peur du métro, boulot, dodo, labrador, lotissement, mari et des dimanches dans la belle-famille* » Léa, Courlon-sur-Yonne, 17 ans, 16 ans de résidence. Léa dit cela en référence au mode de vie de sa mère. La localisation de son domicile ne semble pas le problème. C'est plutôt la manière de vivre qui lui importe. « *Je me vois comme une nomade. Je me vois bien galérer, pas forcément être entourée de matériels, plein de possessions.* » Mais d'un autre côté, elle reconnaît qu'elle aurait du mal à se passer de son miroir de poche et de sa bombe de déodorant !

Marianne (Villeneuve-sur-Yonne, 16 ans, 16 ans de résidence dont 8,5 ans en garde alternée) a du mal à s'identifier à un lieu. Elle a été énormément ballottée pendant son enfance à la suite du divorce de ses parents. Même si elle a beaucoup vécu à Villeneuve-sur-Yonne, elle n'a pas l'intention d'y rester après son bac. « *J'espère que je serai plus à Villeneuve-sur-Yonne. Ce serait bien que je sois à Paris.* » Elle insiste surtout sur les aspects négatifs de la commune. Elle n'y a pas d'attache particulière. Elle met en avant la présence d'une famille à l'international sans pour autant avoir pu visiter cette famille. Elle voit dans l'international un moyen de s'affirmer. Marianne met aussi en avant que le foyer d'hébergement à Paris dans lequel elle a postulé regroupe « *plein de pays* ». Il existe dans d'autres pays et ce serait plus facile pour faire des études hors de France.

Jossia (Chaumont, 18 ans, 3 ans de résidence) veut vivre aux Etats-Unis dans le futur. « *J'ai fait ma demande de carte verte pour partir dans trois ans.* » Elle est très renseignée. Elle compte sur sa tante qui vit là-bas pour lui permettre d'avoir le statut d'étudiante. Mais si elle doit rester en France, elle préférerait vivre en ville et « *Sûrement pas dans un endroit comme Chaumont, c'est un coin perdu. Je me sentrais mieux en ville. Y'a tout sur place. On peut se débrouiller.* » Quand je l'interroge sur le choix résidentiel le plus approprié si elle avait des enfants, elle estime qu'« *un village est plus tranquille que la ville. Je pense que je serai sévère, je voudrais pas qu'ils sortent. Dans ce cas, dans un village, on est pas tenté de sortir !* » En se plaçant du côté parental, la campagne lui semble plus appropriée à l'éducation des enfants que la ville !

Ces portraits révèlent un ancrage différencié au territoire périurbain et amène à se demander quels mécanismes en sont à l'origine.

2. PROPOSITION D'HYPOTHESES D'INTERPRETATION A CET ANCRAGE DIFFERENTIEL

2.1 La durée de résidence et l'âge : la clé d'interprétation ?

Il pourrait sembler au premier abord que la durée de résidence dans la commune périurbaine comme l'âge auquel le jeune est arrivé dans cette commune soient centraux dans l'ancrage à un territoire. Les élèves qui résident depuis leur naissance ou ont emménagé dans le périurbain très jeune marquent un attachement particulier à leur commune de résidence. Mais, comme le dit le bon sens d'Eloïse (Marolles, 17 ans, 15 ans de résidence) : « *Je suis de Marolles, par défaut, dans la mesure où j'ai connu que cela.* » Le fait pour ces jeunes d'avoir grandi dans la commune est déterminant dans leur ancrage. « *C'est là que j'ai grandi. Je connais tous les gens de mon âge depuis la maternelle.* » Eloïse (Marolles, 17 ans, 15 ans de résidence).

Le témoignage des jeunes récemment arrivés dans une commune périurbaine tend à confirmer l'hypothèse de l'importance de la durée de résidence. « *A Pont / Yonne, c'est pas très grand. C'est pas très intéressant. Il se passe pas grand-chose. C'est petit. La seule chose de bien, c'est qu'il y a des terrains de foot et une gare. Sinon, il y a beaucoup de champs.* » (Ange, Pont-sur-Yonne, 16 ans, 3 ans de résidence). Etre là depuis peu de temps et être arrivé à l'entrée dans l'adolescence peut apparaître comme central dans la question de l'attachement. Jessica (Champigny-sur-Yonne, 16 ans, 3 ans de résidence) a « *toujours un problème* » avec sa localisation résidentielle. Elle estime que ses difficultés d'adaptation sont liées à son âge. Elle évoque le cas de sa petite sœur arrivée à Champigny à l'âge de 5 ans « *Elle a pas de souci avec Champigny. Elle aime bien aller au terrain de foot, au parc. Elle se rend pas compte qu'il n'y a rien à faire à Champigny !* ». Pourtant Thomas (Etigny, 16 ans, 7 ans de résidence), arrivé à l'âge de 9 ans, fait partie de ceux qui rejettent toujours la localisation résidentielle choisie par les parents. Il a quitté Saint-Clément (commune du pôle urbain de Sens) pour Etigny, distante de 13 km. L'annonce par ses parents de l'achat d'une nouvelle maison, sans qu'il en ait été informé précédemment, a constitué un choc pour lui. « *Je voulais pas ! Sur le coup, j'ai pensé, ma vie va s'arrêter !* » Le déménagement a eu lieu en juin (fin de l'année de CM1) et pendant ce mois-là comme ceux de l'été qui a suivi, Thomas n'avait plus de copains. Il n'avait pas eu le temps de s'en refaire. Il a fallu attendre la rentrée scolaire pour qu'il noue des amitiés à l'école. Il semble bien que, pour lui, le changement d'école ait été déterminant dans son appréhension de la mobilité résidentielle imposée par ses parents. Des années après son arrivée, il s'accommode de la localisation choisie par ses parents et se félicite de la présence d'une gare dans le village. Il peut ainsi rejoindre ses copains plus facilement que si ses parents devaient l'emmener systématiquement.

2.2 L'offre de services présente dans la commune périurbaine : la solution ?

« *Y'a rien à faire* » est une formule qui revient très souvent lors des entretiens menés. Pour Marianne (Villeneuve-sur-Yonne, 16 ans, 16 ans de résidence dont 8,5 ans en garde alternée), l'offre de services est centrale dans l'appréhension de son territoire de vie. « *C'est une petite ville. Y'a pas grand-chose. Quand on y va, on voit des magasins. Y'a de quoi faire des courses. Y'a rien pour les transports, la culture. Y'a que la maison de retraite et l'hôpital qui marchent bien. Y'a beaucoup d'aménagements pour les enfants. Rien pour les jeunes après le primaire.* »

Pourtant, des communes périurbaines font des efforts importants pour proposer des activités aux adolescents.



Source : « Le local » (foyer des jeunes), Pont-sur-Yonne

A Pont-sur-Yonne, à Marolles, une structure a été ouverte pour les jeunes. Le bâtiment, « *le local* » (Pont-sur-Yonne), propose des jeux (de société, baby-foot, console) et est ouvert lors de la présence d'un animateur qui peut proposer d'organiser des matches de foot ou des sorties (payantes) à l'extérieur de la commune (lasergame). Ces structures sont ouvertes sans limite d'âge. A Marolles, « *les grands* » (comprendre ceux qui ont jusqu'à l'âge de 24 ans) y vont aussi.

L'absence de transports est régulièrement soulevée par les jeunes interrogés. « *Pour les transports, c'est pas super. Y'en a 2 ou 3 le matin, puis plus rien.* » Baptiste, Marolles, 17 ans, 17 ans de résidence. Laetitia (Montigny-Lencoup, 18 ans, 7 ans de résidence) dit la même chose : « *On peut pas bouger. On peut rien faire à proximité. Y'a pas de ciné, vraiment rien.* » C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a passé très vite le permis. Sa possession n'a pas bouleversé son mode de vie mais elle se sert très régulièrement de sa voiture pour aller au lycée. Comme l'explique Noémie, une autre élève de terminale (Sergines, 17 ans, 17 ans de résidence), qui reconnaît peu de points négatifs à Sergines, la seule chose qu'elle aimerait et qu'il n'y a pas : « *des bus qui relieraient à Sens car si on a pas le permis, on est enfermé.* » Elle estime que ce n'est pas pratique d'habiter à Sergines quand on a un mauvais emploi du temps. Elle ne peut pas rentrer du lycée quand elle finit tôt. Alan (Marolles, 15 ans, 2 ans de résidence) raconte que lorsque ses copains des Ulis viennent le voir pendant les grandes vacances, ils n'en reviennent pas du peu de transports qu'il y a à Marolles. « *Ils s'attendaient à voir des bus tout le temps !* » La présence d'une gare dans une commune périurbaine ne règle en rien les problèmes de mobilités. Les gares périurbaines sont souvent mal desservies. Charly (Champigny-sur-Yonne, 17 ans, 2 ans de résidence) souligne que « *quand on a raté le bus du lycée, y'a pas de train pour aller à Sens. Y'a des trains que toutes les deux heures !* »

La solution aux difficultés de transports semble se trouver dans la possession d'un scooter. Junior (Soucy, 17 ans, 3 ans de résidence) a aussi un scooter depuis deux ans : « *Je m'en sers trop souvent. En fait, mes parents m'amènent des fois. Mais avec le scooter, je suis indépendant. Des fois, ça fait des grimaces (je demande des explications). Il marche pas bien. C'est moins cher que la voiture. Avec 10 euros, tu fais la semaine.* » Finalement, les jeunes possédant un scooter sont rares. L'engin est souvent désigné comme dangereux.

2.3 L'ancrage familial dans le périurbain : le poids de l'hérédité ?

Noémie (Sergines, 17 ans, 17 ans de résidence) se voit plus tard habiter « *idéalement à Sergines. C'est là qui y a toute ma famille ! Dans la rue des treilles où j'habite, au N°1 habite ma cousine, moi j'habite au N°7, au N° 16 il y a ma grand-mère, au N° 50 habite les parents du copain de ma cousine, au N° 81 habitent mes autres grands parents.* » La présence de la famille semble un atout majeur à la localisation périurbaine.

Le peu d'attachement d'Alan à Marolles (15 ans, 2 ans de résidence) peut s'expliquer par le fait que le jeune retourne très régulièrement dans son ancienne commune de résidence. Son père lui a d'ailleurs conseillé de ne plus retourner voir ses copains mais « *Au bout d'un mois, j'ai craqué !* » Par ailleurs, la mère d'Alan continue, au prix de plus de 3 heures de transport par jour, à travailler à Orsay. Elle ne s'est pas ancrée dans le nouveau territoire. « *Elle s'était pas imaginée que ce serait comme cela ! Elle a toujours habité dans la cité alors que mon père en Guadeloupe, il vivait à la campagne.* » Le week-end, elle ne s'approprie pas le jardin et le passe avec son fils devant la télévision. Les difficultés d'adaptation de la maman d'Alan porte préjudice au couple. Alan évoque des conflits de plus en plus fréquents dans le couple même s'il ne va pas jusqu'à prononcer le terme de divorce, il semble que la situation matrimoniale se soit considérablement dégradée depuis l'installation à Marolles. « *Ma mère, elle est comme moi, elle veut retourner aux Ulis.* »

Pourtant, le cas de Tony (Marolles-sur-Seine, 16 ans, 16 ans de résidence) est intéressant. Il est très ancré à Marolles alors que ce n'est pas le cas de ses parents. Membres de la diaspora asiatique, ils ont fait le choix de Marolles en raison du bien immobilier qu'ils ont acquis. Ils ne fréquentent pas les gens de la commune mais d'autres membres de la diaspora que Tony appelle ses oncles et tantes de Montereau, sans qu'un lien filial existe. Tony explique le peu d'intégration de ses parents par le fait qu'ils parlent mal le français. Cela ne l'empêche pas de se sentir de Marolles et d'envisager son avenir dans cette commune.

CONCLUSION

Les jeunes habitant le périurbain du sud-est parisien présentent un ancrage différencié à leur territoire de vie. Si certains rejettent le choix résidentiel de leurs parents, nombreux sont ceux qui se trouvent bien dans leur périurbain. Ce n'est pas tant la durée de résidence, ni l'ancrage familial dans le territoire qui comptent dans cet enracinement. Il ne semble pas qu'il y ait un lien systématique de cause à effet entre ces éléments. La question des services disponibles dans ces communes apparaît en revanche comme centrale dans l'appréciation de ce territoire. A un âge clé où la question de l'émancipation se pose, le fait d'habiter dans un espace mal doté en services, renforce les difficultés à y vivre. Nombreux sont les jeunes s'identifiant à la commune périurbaine (en tant que « *gars de ...* », « *filles de ...* ») qui estiment qu'il n'y a aucune raison d'en être fière. « *Y'a pas de quoi en être fière ! Y'a rien de particulier !* » Noémie (Sergines, 17 ans, 17 ans de résidence).

Malgré tout, la plupart des jeunes s'accommodent de leur situation : « *On n'a pas le choix !* » Junior (Soucy, 17 ans, 3 ans de résidence). « *Je suis là, je suis là. On n'est pas dans un dessin animé. Y'a des hauts et des bas.* » Charly (Champigny-sur-Yonne, 17 ans, 3 ans de résidence) qui envisage même de rester dans l'Yonne à la condition de trouver un bon travail. La thématique de l'ancrage pose la question de l'identité du jeune. « *Si on me demande d'où je suis, je dirais que je suis de l'endroit où j'habite. Mais, je n'irais pas m'inventer une identité. Je n'en parlerai pas. Je sais pas ce j'aurais à dire. Pour moi, Villeneuve-sur-Yonne, j'y vis et c'est tout.* » Marianne (Villeneuve-sur-Yonne 89, 16 ans, 16 ans de résidence dont 8,5 en garde alternée). A cette période d'intenses questionnements qu'est l'adolescence, se dire de quelque part ne règle toutefois pas tous les problèmes d'affirmation de soi. L'ancrage à un territoire ne doit pas empêcher le jeune de s'émanciper de celui-ci et des populations qu'il fréquente. Le territoire de vie, s'il peut être rassurant, peut aussi interdire au jeune « *d'aller voir ailleurs* ». Malgré tout, ce n'est pas spécifique aux adolescents attachés à leur territoire de vie. Charly (Champigny-sur-Yonne, 17 ans, 3 ans de résidence), qui n'est pourtant pas content du choix résidentiel de sa mère, hésite à se déplacer seul pour aller à Paris. « *Si je suis tout seul, j'hésite à y aller. Prendre le transport tout seul, c'est compliqué. Quand il faut changer de transports, c'est pas évident. Faut faire vite. Ca va assez vite. Quand on est tout seul, il y a personne pour nous aider. Je préfère rester chez moi.* » Le chez-soi est plus rassurant. Faut-il y voir un début d'ancrage de Charly à Champigny ? Pas sûr que ce dernier soit d'accord avec cette analyse !

BIBLIOGRAPHIE

• Articles

CHOPLIN A., DELAGE M., 2011, Mobilités étudiantes et espaces de vie dans l'Est francilien : les jeux de l'intermédiarité spatiale, *CERAMAC*, N°29, pp. 49-71.

LOUARGANT S, ROUX E., 2010. Futurs périurbains : de la controverse à la prospective, *Territoires 2040*, N°2, pp. 33-51.

• Ouvrages

AUTHIER J-Y, BONVALET C. ET LEVY J-P., 2010, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, PUL, Lyon, 428 p.

DANIC I., DAVID O, DEPEAU S., 2010, *Enfants et jeunes – Dans les espaces du quotidien*, PUR, Géographie sociale, Rennes, 280 p.

DI MEO G., 2000, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Géographie sociale, Paris, 208 p.

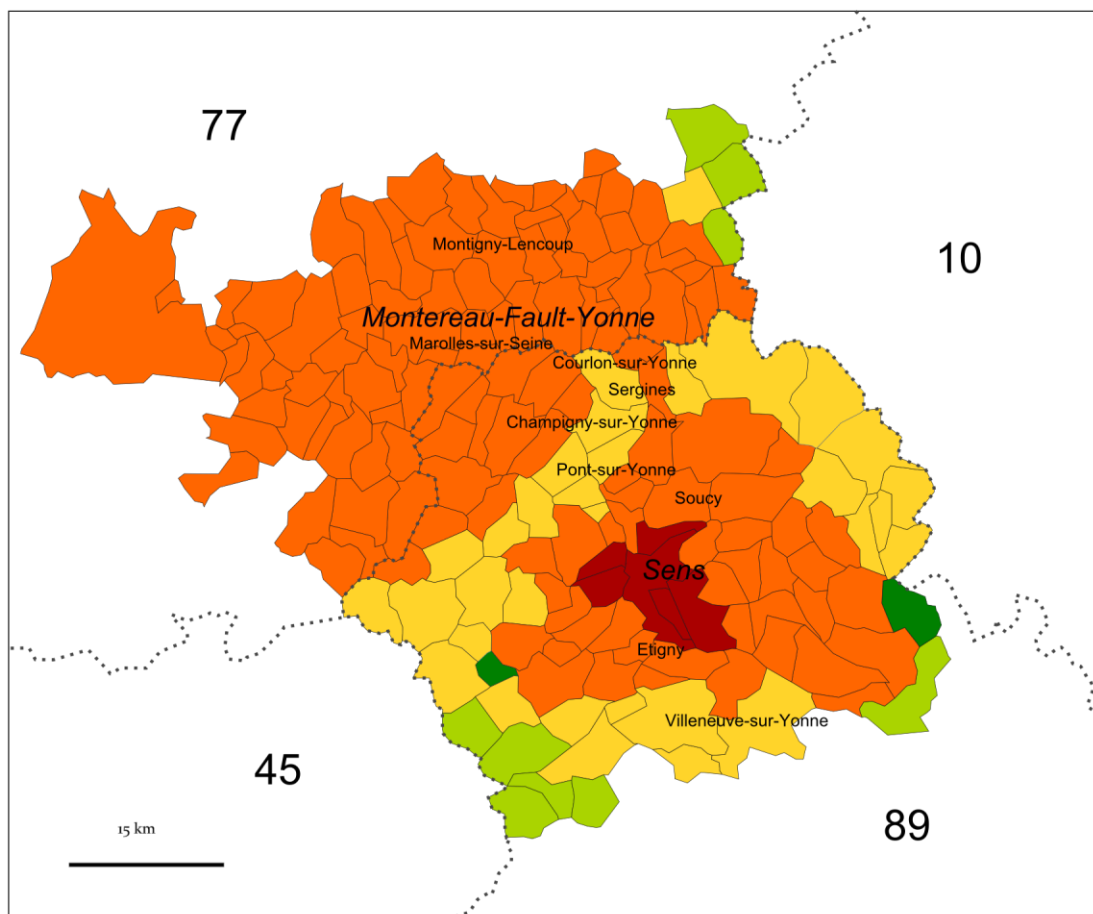
URBAIN J-D., 2002, *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, Paris, 392 p.

• Communications aux colloques

ORTAR N., 2005, Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine, *Journée d'étude Jeunes chercheurs « Mobilités, habitat et identités »*, 20 mai 2005, Paris, 92 p.

ANNEXE

Zonage en aires urbaines du terrain étudié



- Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Autres communes multipolarisées
- Commune isolée hors influence des pôles

Sergines Nom des communes de résidence des jeunes interviewés

Sens Nom de la commune à la tête du bassin d'emploi

Les hauteurs des rectangles du diagramme à bâtons sont proportionnelles au nombre d'unités spatiales pour chaque modalité de la variable :

maximum= 151 pour la modalité 'Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle'

